

Rapport public Parcoursup session 2024

CFPPA de Montmorillon - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFPPA de Montmorillon - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole - en apprentissage (18094)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA de Montmorillon - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole - en apprentissage (18094)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	80	21

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats aux examens et en cours de formation	Notes obtenues en classes de Première et de Terminale dans toutes les matières	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Étude du dossier scolaire- niveau académique du candidat	Remarques et appréciations des enseignants	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Autonomie - Projet existant - Ensemble du dossier scolaire - Entretien	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation - Projet professionnel construit et en adéquation	Projet de formation motivé et personnalisé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont étudiés en fonction :
des notes des candidats, des projets professionnels et des motivations exprimées.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les futurs candidats doivent avoir une demande où il y a une adéquation entre leur projet professionnel et le parcours visé. Le diplôme précédemment obtenu sera, aussi, étudié pour la cohérence du projet.

Signature :

Caroline CHU-BOUHOURS,
Chef d'établissement de l'établissement CFPPA de
Montmorillon